

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous aimerions attirer votre attention sur différentes questions pour lesquelles nous souhaiterions avoir des réponses de votre part.

### **Avenant au projet d'école**

Dans une circulaire du 13 octobre vous demandez aux directeurs et directrices d'école de bien vouloir transmettre l'avenant au projet d'école à leur IEN au plus tard le 27 novembre. Puis, dans votre circulaire du 8 novembre vous informez les personnels qu'en janvier 2018 une circulaire concernant le projet d'école 2018-2021 arrivera dans les écoles. Aussi certains collègues nous ont interrogés sur le contenu de cette circulaire : s'agira-t-il dès à présent de commencer à travailler sur le nouveau projet d'école alors que l'avenant sera tout juste terminé ? Ils s'inquiètent d'une éventuelle redondance en termes de travail demandé. Pouvez-vous nous éclairer sur cette question ?

### **Onde**

Dans votre circulaire du 21 novembre concernant les espaces numériques de travail, vous informez les directeurs et directrices d'école des règles de saisie à suivre sur ONDE et leur transmettez le document élaboré par le groupe TICE 80. Il est regrettable que ces informations techniques n'aient pas été données aux directeurs et directrices d'école avant la mise en service d'ONDE (une formation aurait été la bienvenue) car une fois encore ces dispositions vont occasionner une grosse charge de travail supplémentaire pour les personnels, d'autant plus que les aides administratives disparaissent peu à peu des écoles ! Est-ce là ce que l'on nomme « simplification administrative » ? A quand des outils ergonomiques et durables ?

### **Décharge des directeurs**

Concernant la question des décharges de direction, nous aimerions qu'une réflexion soit menée sur l'harmonisation du temps de décharge au sein des écoles du département, car il apparaît qu'il n'y a pas toujours équité de traitement, notamment entre les écoles élémentaires en REP. Cette question sera-t-elle abordée lors du CTSD, ou allez-vous y réfléchir en amont de la carte scolaire ?

Pour les écoles à 1 classe, la décharge doit être de 4 jours par an. Or plusieurs chargés d'école nous ont fait part de leur regret de ne pas avoir eu la dernière journée. Pouvez-vous dès à présent les programmer ?

### **Stages sur le temps libre**

Des collègues ont été convoqués à des stages un mercredi matin alors que leur école fonctionne sur le rythme de 4 jours hebdomadaires. Nous aimerions savoir comment ces collègues vont pouvoir récupérer ces 3h travaillées: ce temps sera-t-il déduit des animations pédagogiques en présentiel, récupéré par une demi-journée libérée comme cela est le cas pour les personnels remplaçants effectuant trop d'heures? Nous vous remercions de votre réponse précise à ce sujet, qui pourra ainsi s'appliquer aux différentes circonscriptions du département.

### **PPCR et reclassement des collègues**

Nous exprimons ici notre inquiétude sur le fait que les promotions seront très tardives cette année. Aussi nous vous demandons dès à présent de permettre à ce que les collègues ayant été reclassés en septembre dans les nouvelles grilles de pouvoir dès à présent obtenir les changements d'indice quand ils en sont bénéficiaires. Si une CAPD est nécessaire, nous sommes disponibles pour qu'elle ait lieu rapidement sur les échelons hors 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> échelon. Par ailleurs nombre de départements ont obtenu la liste des collègues avec le reclassement intervenu au 1<sup>er</sup> septembre. Nous aimerions l'avoir au plus tôt également sans attendre la CAPD promotions.

### **Compétences scolaires des communautés de communes ou d'agglomération**

Dans le cadre du transfert des compétences scolaires aux communautés de communes ou aux communautés d'agglomération, de nombreux collègues directeurs et directrices pointent un manque de communication de ces structures pour répondre aux problèmes des écoles, ainsi parfois qu'un manque de réactivité (pas de délais d'interventions communiqués, pas de réponses aux courriels envoyés, baisse des investissements faits dans les écoles, tant au niveau du budget achats que pour évoquée, maires et responsables des communautés de communes se renvoyant parfois la balle. Aussi, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous souhaiterions connaître votre champ d'action possible sur ces questions.

Veillez recevoir, Monsieur l'Inspecteur, nos salutations respectueuses.

Les co-secrétaires départementales du SNUipp-FSU

Handwritten signature in blue ink, appearing to read "J. Blanc".Handwritten signature in blue ink, appearing to read "J. Lecca".